



Société Sylvicole d'Arthabaska- Drummond

1000, rang 9 est, St-Albert, (Québec) J0A 1E0

Tel: (819) 353-2361 Fax: (819) 353-2740

Email: ssad@ssad.qc.ca site: www.ssad.qc.ca

L'info Sylvicole

AOÛT, 2009

Mot du Président



Bonjour,

Il me fait plaisir d'avoir accepté le poste de président au sein de la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond et d'y travailler avec les autres membres du conseil d'administration à la réalisation des différents objectifs tout au long de l'année. J'aimerais remercier les administrateurs sortant soit M. Lucien Perreault et M. Yvon Allard pour leur excellent travail.

Maintenant pour parler un peu de moi, j'aimerais vous dire que tout ce qui a trait à la foresterie m'intéresse. Depuis déjà presque 8 ans que j'ai fait l'acquisition de ma terre. Je l'aménage et je l'exploite pour mon plaisir et aussi pour les générations futures. Avec mon implication sur le conseil d'administration, les conseils des ingénieurs et des techniciens, j'apprends beaucoup sur l'aménagement forestier.

Innovation et développement :

Pour répondre à certains objectifs et faire face à la conjoncture actuelle vos idées et/ou vos projets peuvent être très intéressants. N'hésitez pas à nous en faire part. Le mandat des administrateurs est de vous représenter, nous sommes là pour vous. Je vous invite à m'écrire directement à la SSAD ou par courriel à l'adresse suivante ssad@ssad.qc.ca .

Invitation:

Tous les services offerts par la SSAD sont là pour vous alors n'hésitez pas à les utiliser. Considérant l'augmentation des budgets pour l'année 2009-2010, il faudrait voir avec votre technicien forestier ce qui pourrait être fait en aménagement sur vos terres.

Pour conclure, je vous souhaite une bonne fin de saison estivale et du succès dans la réalisation de vos projets.

Au plaisir,

Martin Lajeunesse

POSTE PUBLICATIONS - N° 40704038





Mot du Directeur Général

Le bois comme combustible ! Écologique ou polluant?

Bonjour,

Depuis le dernier Info-Sylvicole, certains d'entre vous m'ont demandé des précisions sur l'engouement de la biomasse forestière à des fins énergétiques, alors qu'on tente d'interdire l'utilisation des poêles à bois dans les grandes villes. Je suis d'accord avec vous, à savoir qu'il semble y avoir là une certaine contradiction!

J'ai fait quelques recherches dans le but de vous éclairer sur le sujet. Comme vous le constaterez, tout n'est pas blanc ou noir; je dirais que tout est dans la fumée et dans la qualité du bois et des poêles que vous utilisez.

Qu'entend-t-on par biomasse forestière?

La biomasse est l'ensemble de la matière organique d'origine végétale, donc l'ensemble de l'arbre, soient les racines, le tronc, les branches et le feuillage.

L'effet de l'utilisation de la biomasse forestière sur les gaz à effet de serre.

La quantité de CO₂ restituée dans l'atmosphère par la biomasse étant égale à celle qu'elle a absorbée pendant sa phase de croissance, il en résulte que la biomasse est neutre en termes d'émissions de gaz à effet de serre, si la forêt est gérée de façon durable.

Problème de pollution de l'air et les effets sur la santé.

Le chauffage au bois est responsable de près de 50% des émissions de particules fines. C'est ce qui cause le smog hivernal. Les particules fines en provenance du chauffage au bois contribuent à la pollution atmosphérique responsable chaque année de 1,540 décès prématurés à Montréal, selon Santé Canada.

Que peut faire un particulier qui se chauffe au bois pour limiter les rejets de polluants dans l'air ?

Il doit exclure les bois « souillés » issus de récupération (chantier de démolition, vieux meubles, bois échoués en bord de mer, etc.). Ils contiennent des substances toxiques qui se retrouvent ensuite dans les fumées : produits de traitement, vernis, peinture... Le bois humide est également déconseillé. Fournissant environ deux fois moins d'énergie qu'un bois sec, il génère davantage de substances polluantes et dégrade prématurément les équipements (encrassement, corrosion).

Chauffages collectifs et industriels et les chaufferies à haute performance environnementale

Sur ce marché en plein essor, les technologies de combustion sont performantes et éprouvées. Pour garantir la préservation de la qualité de l'air, le choix de combustible de qualité, l'entretien des équipements, le contrôle régulier des rejets sont les éléments à contrôler. Le traitement des fumées est aussi un paramètre déterminant et plusieurs technologies sont proposées pour répondre aux exigences.

Je vous invite à lire prochainement dans le magazine *Le Progrès Forestier* les articles sur la biomasse forestière. Pour ceux qui désirent s'abonner ou devenir membre de l'Association Forestière des Canton de l'Est, veuillez visiter leur site web www.afce.qc.ca ou les contacter par téléphone au (819) 562-3388.

En conclusion, nous pouvons dire que l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques est un bon moyen pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faut cependant utiliser un poêle performant avec du bois de qualité afin de s'assurer de diminuer les émissions de particules fines qui causent certains problèmes de santé.

Je vous souhaite une bonne fin d'été et n'hésitez pas à communiquer avec le technicien responsable de votre secteur afin de planifier vos travaux pour la saison d'automne.

Jean Page



Présentation d'un propriétaire :

M. GÉRARD GUILLEMETTE



Page 3

AOÛT, 2009

J'ai commencé à travailler à l'âge de 13 ans au moulin à scie de mon père et de mon oncle. Ensuite, selon les besoins, j'ai conduit des camions et opéré de la machinerie pour l'entreprise familiale. À l'âge de 24 ans, je me suis lancé à mon compte et j'ai transporté du lait en bidons pour la Coopérative agricole de Plessisville. Avec l'arrivée des camions-citernes, j'ai abandonné le transport du lait pour travailler chez Ciment Rono, une cimenterie de la région. C'est là que j'ai appris le métier de grutier, un métier que j'ai exercé un peu partout : en Abitibi, sur la Côte Nord, à la Baie James et même au Gabon.

Comme j'étais souvent éloigné de mon patelin pendant plusieurs semaines, quand j'y revenais, j'appréciais d'autant plus nos boisés.

En 1978, j'ai acheté une érablière de 900 entailles dans la route Lafrance à Sainte-Hélène-de-Chester. C'était un détachement de la ferme du frère de Solange, mon épouse. Comme je travaillais souvent à l'extérieur de la région et que Solange enseignait toujours, l'exploitation de l'érablière n'a commencé qu'au printemps 1997. Entre-temps, la Société sylvicole en a reboisé une partie. C'est maintenant devenu un lieu de rencontre familiale : à chaque printemps, nos enfants et petits-enfants viennent partager les tâches et se sucrer le bec.

L'année suivante, j'ai acheté une terre à bois dans le quatrième rang de Chester-Est. Ce terrain avait déjà été bûché et, comme je travaillais encore, le temps me manquait pour l'exploiter davantage. Quelques années plus tard, M. Lucien Hamel est venu me rencontrer pour me faire part de son projet de créer une société sylvicole dans la région. Il voulait protéger nos forêts et, surtout, entretenir et valoriser les boisés et forêts privés, ce patrimoine inestimable pour nos descendants.

Après plusieurs rencontres et de nombreuses discussions, un premier conseil d'administration a été formé ; j'étais un des membres fondateurs et j'ai fait partie du conseil. J'aimerais d'ailleurs rendre hommage à M. Hamel qui a été la bougie d'allumage de ce projet complètement nouveau dans la région. Plantations, éclaircissements et supervision des travaux d'aménagement sont les réalisations et les raisons d'être de la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc. (SSAD).

Aujourd'hui, à 77 ans, je dis souvent que j'ai plus de souvenirs que d'avenir. Malgré mes nombreuses activités (nos neuf enfants et 17 petits-enfants nous tiennent assez occupés et je fais partie de quelques chorales), je suis toujours heureux de me retrouver en forêt. Je suis fier d'avoir légué à mes enfants le goût de conserver et d'améliorer nos boisés, ce patrimoine si précieux. D'ailleurs, deux de nos fils, Luc et Nicolas, possèdent des terres à bois dans le quatrième rang de Chester-Est et à Chester Nord. Cette dernière compte une érablière de 3 000 entailles qu'ils louent pour le moment puisqu'ils sont encore sur le marché du travail.



La SSAD a toujours su nous conseiller sur les façons d'entretenir nos boisés et d'en favoriser le développement. Au fil du temps, elle s'est adaptée aux nouveaux modes de reboisement.

Merci à toute l'équipe de la SSAD pour l'aide et les conseils pour la gestion de ma forêt, ainsi que pour les travaux forestiers réalisés.

Gérard Guillemette

Photos:
←Chemin qui mène à
la cabane à sucre
construite en 1992.→



L'Agence forestière des Bois-Francis et ses partenaires organisent

Page 4

Une journée d'information et de formation sur l'éclaircie commerciale.

Vous désirez en apprendre davantage sur les bienfaits de l'éclaircie commerciale? Cette journée d'information et de formation s'adresse à vous. L'activité se tiendra le **19 septembre prochain dans la municipalité de Saint-Lucien**. L'accueil se fera au Centre communautaire de l'endroit, (5350, 7^e rang).

La journée débutera par un atelier en salle (1 heure) où l'on discutera des avantages de l'éclaircie commerciale et de l'importance d'intervenir au bon moment. Ensuite, vous participerez à 4 ateliers en forêt sur deux sites différents situés à environ 10 minutes de transport en autobus. Vous visiterez une plantation de 25 ans dont une partie est éclaircie et l'autre non traitée. Finalement, il y aura démonstration de deux modes d'exploitation avec leurs équipements forestiers respectifs. Il y a aura un dîner de servi au Centre communautaire, à compter de midi.

POUR S'INSCRIRE

Pour participer à cette activité, vous devez vous inscrire auprès de **l'Agence** avant le **11 septembre 2009**. Des frais d'inscription de 10\$/personne seront payables par chèque libellé au nom de **l'Agence forestière des Bois-Francis** (voir coupon-réponse). Considérant que les places sont limitées, nous vous invitons à vous inscrire tôt. Votre inscription sera officialisée lorsque le chèque sera reçu au bureau de l'Agence forestière des Bois-Francis.

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec monsieur Fabien Côté, Agence forestière des Bois-Francis 227, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P4A2
Téléphone : 819 752-4951 Télécopie : 819 751-9947 Courriel : afbf@afbf.qc.ca**

COUPON RÉPONSE :

Nom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Cellulaire : _____
Courriel : _____@_____

Je/nous participerai/participerons aux ateliers du 19 septembre 2009
Nombre de personnes présentes : _____

Retourner avant le 11 septembre 2009 à de l'Agence forestière des Bois-Francis, 227, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4A2 à l'attention de Fabien Côté

Les frais d'inscription de 10\$/personne sont payables par chèque libellé au nom de l'Agence forestière des Bois-Francis. Le dîner est inclus dans le coût d'inscription.